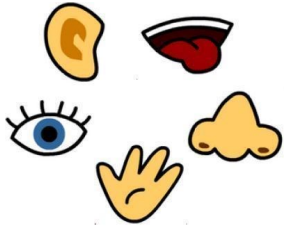


VACANCES DE PRINTEMPS

DU LUNDI 9 AU VENDREDI 20 AVRIL 2018



SEMAINE 1 : LES 5 SENS

✦ **Évènements** : semaine du 9 au 13 avril

- 3/5 ans: Spectacle interactif : « Une maison bizarre pour Balthazar » au centre de loisirs

☛ Mardi 10 avril (matin)

- 6/11 ans: Concert interactif : « **SHOW-BATTERIE** » au centre de loisirs

☛ Mercredi 11 avril (après-midi)

- 8/11 ans: Ateliers pédagogiques sur le handicap avec l' **ADAPT** en partenariat avec **INTERMARCHÉ** au centre de loisirs

☛ Mardi 10 avril (matin)

✦ **Séjour découverte à Aix les Bains (73) pour les enfants de CE2-CM1-CM2** -

Du lundi 9 au vendredi 13 Avril. 15 Places disponibles (voir tract ci-joint)

SEMAINE 2 : LES CODES

✦ **Évènements** : semaine du 16 au 20 avril

- 3/5 ans: Activités PARCABOUT- **GAIA** loisirs - 39310 Lamoura

☛ Mardi 17 avril

6/7 ans: Ateliers musiques au centre de loisirs

☛ Du 16 au 20 avril (après midi)

- 8/11 ans: Initiation skateboard au **Skate-park** de **Saint Genis Pouilly**

☛ Mardi 17 et mercredi 18 avril (après-midi)

✦ **Veillée: Jeudi 19 avril**

- Veillée destinée aux familles souhaitant partager un moment convivial accompagné d'un repas canadien à partir de 19h.

INFORMATIONS PARENTS



VACANCES DE PRINTEMPS

Du lundi 9 avril au vendredi 20 avril 2018

DATES DES PROCHAINES INSCRIPTIONS

Du lundi 12 mars au vendredi 30 mars 2018

Horaires :

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Pour les habitants des communes extérieures :

Dès lundi 26 mars 2018

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Si vous n'avez pas rempli le DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION famille pour l'année scolaire 2017/2018,

Il est indispensable de le remplir.

Documents à fournir :

La photocopie des vaccins.

L'avis d'imposition 2017 ou/et tout autre revenu étranger sur l'année 2016.

Les bons aides aux vacances CAF 2018 si vous y avez droit. Nous fournir l'attestation.

Le dossier unique d'inscription est téléchargeable sur le site de la mairie :

<http://www.saint-genis-pouilly.fr/vie-pratique/petite-enfance-enfance-jeunesse/secteur-enfance-activites-extra-scolaires.html>

Nous vous rappelons que le paiement se fait lors de l'inscription et qu'aucun remboursement n'est faisable en cas d'annulation .

L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires :

+6 ans : l'inscription se fait à la journée complète

- 6 ans : l'inscription se fait à la journée avec repas ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Les enfants sont répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou de leur classe.

JOURNEE TYPE AU SECTEUR ENFANCE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Matin : accueil de 7h30 à 9h (**petit-déjeuner jusqu'à 8h10**)

9h-12h : activités.

Repas : à 11h30 pour les maternelles et 12h pour les élémentaires

Entre 11h30 et 12h, départ des enfants (-6 ans) inscrits en matinée

Après-midi : 13h30 accueil des enfants (-6 ans)

14h-17h : activités.

Soir : départ à partir de 17h jusqu'à 18h30.

MAIRIE DE SAINT-GENIS-POUILLY
SECTEUR ENFANCE
13 RUE DE GENEVE
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
+33(0)4.50.42.23.42
secteur.enfance@saint-genis-pouilly.fr

MODES DE REGLEMENT :

Le règlement des vacances se fait lors de l'inscription.
Les bons CAF, les chèques vacances ANCV et CESU, les chèques et les espèces sont acceptés.